

Ile-de-France : un débat sur la gratuité de l'autoroute A10

Lassociation "A10 gratuite", créée en juillet 2001 et basée à Saint-Arnoult-en-Yvelines (78), lutte auprès des autorités publiques pour que les concessionnaires autoroutiers appliquent la gratuité des portions franciliennes des autoroutes A10 et A11, notamment aux alentours des villes traversées par la RN 20. « Dans ce bassin, et à la différence des autres infrastructures autoroutières franciliennes, les tronçons A10-A11 d'Ile-de-France sont à péage, indique l'association. Cela a de multiples conséquences, notamment celle de transférer sur le réseau routier secondaire un trafic automobile et poids lourds inopportun. C'est une des raisons pour lesquelles l'association A10 gratuite agit depuis plusieurs années pour obtenir de l'Etat la suppression du péage sur ces infrastructures urbaines d'intérêt public. »

Afin de présenter à la popu-

lation et aux élus les tenants et aboutissants de ce dossier, qui s'apparente à un véritable serpent de mer, une conférence-débat publique sur le thème de "la gratuité des tronçons franciliens des autoroutes A10-A11 à la requalification de la RN 20" aura lieu le vendredi 20 mars, à 20h30, à l'espace Concorde d'Arpajon, sous le parrainage de Michel Berson, président du Conseil général de l'Essonne, de Claire-Lise Champion, sénatrice de l'Essonne, de Geneviève Colot, députée de l'Essonne, de Bernard Véra, sénateur de l'Essonne, de Guy Malherbe et Franck Marlin, députés de l'Essonne, et de Pascal Fournier, président de la communauté de communes de l'Arpajonnais et maire d'Arpajon.

• **Association A10 gratuite,**
8, rue du Lavoir à Saint-Arnoult-en-Yvelines.
Tél. : 06.07.29.85.35.

Site Internet :
<http://a10gratuite.free.fr>